

Engagement #26 : accompagner l'open data des décisions de justice

Date de début et de fin de l'engagement :

30 juin 2021 - 31 décembre 2025

Agence / acteur d'exécution principal

Ministère de la justice – Conseil d'Etat – Cour de cassation

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

L'arrêté du 28 avril 2021 fixe le calendrier de mise à disposition des décisions de justice en open data. Cette mise à disposition a pour objectif de favoriser la compréhension et la connaissance de la justice.

Néanmoins, la spécificité des décisions de justice implique que leur mise à disposition en open data soit accompagnée pour favoriser la compréhension et l'exploitation de ces données, tant par le grand public que par les développeurs.

Quel est l'engagement ?

Soutenir ou mener des actions lors de la mise à disposition des données afin d'en favoriser la compréhension et d'accompagner leur réutilisation.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

Les acteurs de la mise à disposition des décisions de justice (ministère de la justice, Cour de cassation, Conseil d'Etat) ainsi que les acteurs de la réutilisation des données participeront à des actions et événements permettant de faciliter la compréhension de ces données, en utilisant l'ensemble des méthodologies et enceintes pertinentes pour ce faire :

- Travaux sur le thème « Expliquer ce qu'est la jurisprudence / l'open data des décisions de justice » (et utilisation des apprentissages issus de cet événement dans les sites internet dédiés à l'open data des décisions de justice)
- Événements d'échanges entre les institutions publiques mettant à disposition les données et les ré-utilisateurs et les citoyens pour permettre de faire des bilans à chaque étape de l'ouverture des données, de recueillir les retours d'expérience et de prendre en compte les attentes et besoins. Par exemple, le GT Réutilisation mis en place en 2021 avec les instances représentatives des avocats, chercheurs, éditeurs juridiques et legaltechs sera poursuivi.
- Ateliers d'idéation et/ou hackathon sur les réutilisations possibles à chaque mise à disposition des données

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

- **Transparence** : en favorisant la compréhension des décisions de justice, l'engagement améliore l'accessibilité des informations au public et favorisera l'amélioration de son utilité et de sa qualité.

- Participation citoyenne : en créant ou pérennisant des instances de dialogue avec la société civile, l'engagement crée des opportunités d'échanges avec le public et améliore un environnement propice à la société civile.

Informations supplémentaires

Ces événements seront déclinés à chaque étape de la mise à disposition des décisions de justice, dont le calendrier a été rendu public avec la publication de l'arrêté du 28 avril 2021.

Jalons d'activités avec un livrable vérifiable

- Mise en ligne de ressources sur le thème « Expliquer ce qu'est une décision de justice et l'open data de ces décisions » sur le site du ministère de la justice – **Début : 30 septembre 2021 → Fin : 31 décembre 2021**
- Poursuite des travaux du GT Réutilisation – ateliers thématiques et organisation d'une plénière à l'automne 2021
- Organisation de points d'étape pour des retours d'expérience sur la mise en œuvre de l'open data – **Début : 13 janvier 2021**
- Atelier d'idéation sur les réutilisations lors de l'événement Rendez-vous des transformations du droit en novembre 2021 – **Début : Septembre 2021 → Fin : Novembre 2021**
- Hackathon à l'occasion de la mise à disposition des décisions des juridictions du fond au printemps 2022 – **Début : Mars 2022 → Fin : Juin 2022**

Informations de contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Estelle Jond-Nécand
Cour de Cassation,
Estelle.Jond-Necand@justice.fr

Mickaël Poyet
Conseil d'Etat, Direction des systèmes d'information
michael.poyet@conseil-etat.fr

Camille Le Douaron
Ministère de la Justice, Service de l'expertise et de la modernisation, Département évaluation et projets de modernisation
camille.le-douaron@justice.gouv.fr

Autres acteurs impliqués

- Engagement co-porté par le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et le ministère de la justice
- Open Law, Démocratie ouverte